



**Comité de pilotage Natura 2000**

Sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul Blanchou**  
Vice-président de la Région Ile-de-France

Mercredi 11 Juin 2014  
Mairie de Vaires-sur-Marne



## Plan de la présentation

- **Introduction (rappel rapide sur dispositif Natura 2000)**
- **La mise en place du dispositif Natura 2000 au sein de la ZSC du Bois de Vaires-sur-Marne**
  - Historique
  - Contrats / Charte Natura 2000
  - Evaluation des incidences
- **Les actions réalisées en 2012 / 2013**
  - Présentation des études écologiques (OPIE, SNPN)
  - Les travaux réalisés dans le cadre de contrats Natura 2000
  - Communication : site internet / fiche de synthèse
- **Les actions envisagées en 2014 / 2015**
  - Pistes de contrats
  - Suivi des espèces et habitats
  - Communication / Sensibilisation du public



## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

<b>Objectif</b>	→ Valoriser et préserver le patrimoine naturel en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales => <b>recherche de conciliation</b>
<b>Comment ?</b>	Délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique => <b>Constitution du Réseau européen NATURA 2000</b>
<b>Obligation de résultat</b>	Maintien d'espèces et d'habitats dans un <b>état de conservation</b> favorable / Restauration des habitats ou populations d'espèces en mauvais état de conservation -> <b>Evaluation de l'Etat de conservation</b> -> <b>Mise en place de suivis</b>



## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

### Deux directives européennes

La directive oiseaux (1979)	La directive habitat (1992)
Protection des espèces d'oiseaux menacés ou vulnérables en Europe et de leurs habitats	Conservation des habitats naturels de la faune et de la flore
	
ZPS = Zone de Protection Spéciale	ZSC = Zone Spéciale de Conservation
<b>ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000</b>	

**La directive Habitats / Faune / Flore**

Adoptée en 1992, elle a pour objet de contribuer à préserver la biodiversité par la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages sur le territoire européen des États membres.

**Des Zones Spéciales de Conservation** ont été désignées pour les habitats et les espèces de flore et de faune d'intérêt communautaire.

**Elles doivent assurer le maintien ou, le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats concernés qui sont de deux types :**

- **les habitats naturels** : milieu naturel dans lesquels vivent des espèces ou des groupes d'espèces, animales et végétales.
- **les habitats d'espèces** : habitat correspondant au milieu de vie d'une espèce (sites de reproduction, d'alimentation et de repos) ex : le chêne pour le grand capricorne

**Désignation des sites**

**Les étapes de la désignation**

- 1 – phase préalable d'identification de sites potentiels par chaque Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- 2 – consultation des communes concernées
- 3 – élaboration par l'État des propositions des sites Natura 2000 potentiels identifiés et transmission de celles-ci à la Commission européenne. **Les dernières ont été notifiées en 2007.**
- 4 – les sites désignés au titre de la directive Habitats figurent dans un premier temps sur la liste des **Sites d'Importance Communautaire (SIC)** arrêtée par la **Commission européenne**.
- 5 – ils sont **ensuite désignés par l'État en Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**.  
(Les sites désignés au titre de la directive Oiseaux sont des Zones de Protection Spéciale (ZPS)).

**Pilotage et mise en oeuvre**

L'État français a choisi de mettre en oeuvre cet objectif de développement durable par des **outils contractuels avec les acteurs du territoire**.

Au niveau national, la conservation des sites naturels nécessite une gestion qui fait l'objet d'un diagnostic scientifique et d'une négociation avec les collectivités : **le document d'objectifs (DOCOB)**.

**20% du territoire européen est classé Natura 2000**





## A l'origine de la désignation du site

### Deux espèces et un habitat (milieu) d'intérêt communautaire

- **Annexe I** (habitats) et **II** (espèces) de la Directive Habitat, Faune et Flore ;
- Précaution particulière des états membres au regard de ces espèces et habitats ;
- Désignation par chaque Etat membre des sites et des espèces à inclure dans le réseau.

**Attention: cela ne signifie pas que l'on oublie le reste des espèces et milieux présents, bien au contraire...**

## Le Grand capricorne

### Classification

Ordre: Coléoptères  
 Famille: Cérambycides  
 Nom latin: *Cerambyx cerdo*



Crédit: Pierre Zagari  
 24-55 mm + 80 mm

### Biologie

Insecte saproxylique, xylophage primaire

3 stades larvaires + adulte (cycle de 3 ans)

Plutôt nocturne de mai à août



### Habitat

Chênes dépérissants, sénescents (bien ensoleillés) – sur pied

Milieux forestiers, parcs, arbres isolés, haies, milieux sylvo-pastoraux

Autres feuillus possibles

### Menaces

Régression de l'habitat

Diminution de la disponibilité en vieux arbres et faible renouvellement

### Etat de conservation dans la ZSC

Très petite population, quelques individus?



### Répartition

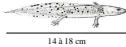


Crédit: André Lequet, www.insectes-net.fr

## Le triton crêté

### Classification

Classe: Amphibiens  
 Famille: Salamandridés



14 à 18 cm

Nom latin: *Triturus cristatus*

### Biologie

Phase aquatique/phase terrestre: migrations

Reproduction aquatique printemps (Œufs, larves) douce

Retour à la terre en été – caches- activité nocturne

Hibernation aquatique ou terrestre



### Habitat

Plaine, bocages, boisements humides, marais

Eaux stagnantes

Mares relativement profondes, végétation abondante et bien ensoleillées avec des pentes

Mare adéquate pour le Triton crêté: forêt de Galluis



### Répartition



Assèchement du milieu humide

Comblement des mares

Pollution

Poissons

Etat de conservation dans la ZSC

Connu, non quantifié

Meta population

Etat des mares ?

## La mégaphorbiaie eutrophe

### Caractéristiques

Structure : Prairies élevées, feuillages larges

Flore : Reine-des-prés, Angélique, Scrophulaire aquatique, Epiaire des marais, Epilobe à quatre angles, Eupatoire chanvrine, Populage des marais, Lysimaque vulgaire, Ortie ...

### Habitats associés :

Prairie de fauche  
 Forêt riveraine, saulaie arbustive  
 Chénopée pédonculée-frêne

### Dynamique :

Dérive de la destruction de forêts riveraines. Evolue vers prairie à joncs (eutrophisation) ou fruticées/saulaie



### Valeurs écologiques

- Présence d'espèces rares parmi d'autres plus banales,
- Berceau de quelques espèces prairiales,
- Surfaces réduites.

### Menaces

- conversion à l'agriculture,
- développement d'espèces invasives héliophiles,
- modification du régime hydrique.

### Etat de conservation

Plutôt favorable

## Retour sur les grandes étapes de la mise en place du programme Natura 2000 sur le site

- **Mars 1999**, intégration du territoire au réseau Natura 2000, **classement** en pSIC
- **Septembre 2000**, création du **COPIL** chargé de rédiger et de mettre en œuvre le DOCOB
- **2000/2001**, inventaires naturalistes (**OGE**)
- **Décembre 2003**, validation du périmètre et du FSD par la Communauté européenne, **classement en SIC**
- **Octobre 2004**, Validation du DOCOB
- **Avril 2007**, arrêté ministériel de **création de la ZSC** du Bois de Vaires-sur-Marne

## Retour sur les grandes étapes du classement du site, de la désignation au démarrage effectif de l'animation sur le terrain

- **Novembre 2008**, Nouvelle validation du DOCOB pour annexer à celui-ci la charte Natura 2000
- **Novembre 2008**, désignation de Monsieur **PLANCHOU** comme Président du COPIL et la Région Île de France comme structure animatrice
- **Mars 2009**, **Approbation du DOCOB**
- **Décembre 2011**, **délégation à l'Agence des Espaces verts d'Île-de-France de l'animation** sous l'impulsion de l'Etat et du Président du Comité de pilotage

## Mise en œuvre de NATURA 2000 Déroulement de la démarche

Rédaction du Document d'objectifs



Animation et suivi

- 1  
Etat des lieux
- 2  
Analyse
- 3  
Elaboration de mesures de gestion

validation par le comité de pilotage et approbation par le préfet

Signature des contrats de gestion et de la charte

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Un document de référence = le document d'objectifs

**plan de gestion**  
orientations de gestion  
= modalités de mise en œuvre  
+ moyens financiers



préserver les milieux naturels  
tout en maintenant les activités socio-économiques



Mise en œuvre de NATURA 2000

## Les outils

o **Une démarche volontaire**

2 outils sont mis à la disposition des **propriétaires et des exploitants** :

- Des contrats
- Une charte

➢ **La concertation avec les gestionnaires et usagers**

o **Un régime réglementaire**

- L'évaluation des incidences

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

## Les contrats Natura 2000

**Les contrats Natura 2000**  
**Une démarche volontaire et contractuelle**

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

## Les contrats Natura 2000

**S'adresse à qui ?** Tout propriétaire ou ayant droit peut être acteur de ce projet, communes comprises bien entendu.

**Quel contenu ?** Les contrats Natura 2000 sont basés sur...

- 1 – les mesures de gestion préconisées par le DOCOB,
- 2 – une liste d'actions visant à préserver le patrimoine naturel du site.

**Quelle contrepartie ?**

**Exonération de la taxe sur le foncier non bâti,**  
**Rémunération pour les travaux d'entretien effectués.**

**Quels financeurs ?** Etat / Europe.

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

## La charte Natura 2000

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

### La charte Natura 2000

#### La charte Natura 2000

##### Son contenu ?

L'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel aux objectifs de gestion décrits dans le DOCOB : c'est-à-dire à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

##### Quelle contrepartie ?

une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

**La charte Natura 2000 = avant tout un engagement moral**

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

### La charte Natura 2000

#### Objectif

Favoriser la **perennité, le développement et la valorisation de pratiques favorables** à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire à l'origine de la désignation du site, en perpétuant les gestions ayant favorisé cela dans le passé.

**Outil contractuel** permettant à l'adhérent de marquer son engagement en faveur de Natura 2000 et des orientations de gestion définies par le document d'objectifs, **tout en souscrivant à des engagements d'un niveau moins contraignant que ceux d'un Contrat Natura 2000.**

**Les engagements proposés dans la charte n'entraînent pas de surcoût de gestion pour les adhérents et donc ne donnent pas droit à rémunérations. Le formulaire de charte est accompagné d'une déclaration d'adhésion.**

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

### La charte Natura 2000

#### Les avantages en signant la charte

Tout en étant plus souple que les contrats Natura 2000,

Accès à certains avantages fiscaux et à certaines aides publiques :

- Exonération de la totalité de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)  
(attention : applicable uniquement sur sites désignés par arrêté ministériel (ZSC / ZPS) -> cas du site du bois de Vaires).

- Exonération des droits de mutation à titre gratuit pour certaines successions et donations.  
(exonération au 1/4 des droits de mutations)

- Déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales.  
⇒ Travaux de restauration / gros entretien effectués en vue du maintien du site en bon état écologique et paysager déductibles pour la détermination du revenu net imposable.

- Garantie de gestion durable des forêts -> permet de bénéficier des exonérations fiscales au titre de l'impôt solidarité sur la fortune (ISF) ou des mutations à titre gratuit, des exonérations d'impôts sur le revenu au titre de certaines acquisitions de parcelle ou de certains travaux forestiers, si la propriété fait plus de 10 ha et d'aides publiques à l'investissement forestier.

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ?

### La charte Natura 2000

#### Qui peut adhérer à une charte Natura 2000 ?

Le signataire est, selon les cas, soit le propriétaire, soit la personne disposant d'un mandat la qualifiant juridiquement pour intervenir et pour prendre les engagements mentionnés dans la charte.

La durée du mandat doit couvrir au moins la durée d'adhésion à la charte (5 ans).

L'unité d'engagement est la parcelle cadastrale.

L'adhérent peut choisir de signer une charte sur la totalité ou sur une partie seulement de ses parcelles incluses dans le site Natura 2000.

- Le propriétaire adhère obligatoirement à tous les engagements (tant de portée générale que ceux portant plus spécifiquement sur les milieux présents sur les parcelles pour lesquelles il a choisi d'adhérer.)

- Le mandataire peut uniquement souscrire aux engagements de la charte qui correspondent aux droits dont il dispose. L'adhésion à la charte peut se faire dès que le site Natura 2000 (proposé ou désigné) est doté d'un document d'objectifs approuvé par arrêté préfectoral.

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? La charte Natura 2000



### Durée de validité d'une charte

La durée d'adhésion à la charte est de 5 ans.

Il n'est pas possible d'adhérer aux différents engagements pour des durées différentes.

La **résiliation** est possible (officialisée par le Préfet), avec les conséquences suivantes :

- Reprise de la taxation foncière sur les parcelles contractualisées.
- Interdiction d'adhésion à la charte pendant une durée d'un an suivant la résiliation.

Les **contrôles** du respect de la charte seront effectués sur place par :

- les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires)
  - l'ASP (Agence de Services et de paiement),
- L'adhérent étant prévenu au moins 48 h à l'avance.

Si **anomalie**, le préfet peut décider de la suspension de son adhésion pour une durée maximum d'un an.

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? La charte Natura 2000



### SUR L'ENSEMBLE DU SITE NATURA 2000 DU BOIS DE VAIRES

#### LISTE DES RECOMMANDATIONS

- R1 Limiter au maximum la circulation de véhicules motorisés sur le site.
- R2 Informer tout prestataire et autre personne intervenant sur les parcelles concernées par la charte des dispositions prévues dans celle-ci.
- R3 Informer la structure animatrice du site Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire d'origine humaine ou naturelle.
- R4 Privilégier l'utilisation d'outils biodégradables pour toute intervention sur les parcelles.
- R5 Veiller à l'intégration paysagère de tout mobilier installé et à sa réversibilité.
- R6 Privilégier les techniques de compostage ou de broyage à celle du brûlage pour la coupe du ligneux à celle du brûlage pour la coupe de lignex.
- R7 Limiter au maximum l'expansion des espèces végétales invasives.

#### LISTE DES ENGAGEMENTS

- E1 Autoriser et faciliter l'accès des terrains soumis à la charte à la structure animatrice du site Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou le COPIL) afin que puissent être menées les opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels, des espèces et de leurs habitats. **Point de contrôle** : Correspondance et bilan d'activité annuel de la structure porteuse du site.
- E2 Informer les mandataires des engagements souscrits et modifier les mandats lors de leur renouvellement afin de les rendre conformes aux engagements souscrits dans la charte. **Point de contrôle** : Document signé par le(s) mandataire(s) attestant que le propriétaire les a informés des engagements souscrits, modification des mandats.
- E3 Adapter les périodes d'interventions de manière à limiter les effets néfastes sur les habitats ou les espèces relevant de la directive et susceptibles d'être perturbés ou dégradés (classes particulières des coupes, indication de période de travaux dans les parcelles concernées) ; **Point de contrôle** : cahiers de Vente de coupes de bois, programme de travaux
- E4 Ne pas introduire d'espèces envahissantes sur le site **Point de contrôle** : Etat des lieux avant signature, absence d'introduction.
- E5 Procéder les apports de produits phytosanitaires, amendements, fertilisants ou épandage.

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? La charte Natura 2000



### EN MILIEUX FORESTIERS

#### LISTE DES RECOMMANDATIONS

- R1 privilégier des lisières de type ourlet forestier non linéaire
- R2 Respecter le profil existant des fossés en cas de réhabilitation.
- R3 Favoriser et maintenir une diversité des strates
- R4 Favoriser la régénération naturelle des peuplements feuillus

#### LISTE DES ENGAGEMENTS

- E1 Maintenir des arbres sénescents, à cavités, morts sur pied ou chablis d'essences diverses sauf mise en danger du public, avec un diamètre minimum de 35 cm. **Point de contrôle** : contrôle sur place
- E2 Ne pas faire de transformation d'essence feuillue vers des essences résineuses **Point de contrôle** : contrôle sur place
- E3 Ne pas brûler les résanants. **Point de contrôle** : visite sur place

### EN MILIEUX HUMIDES

#### LISTE DES RECOMMANDATIONS

- R1 Limiter au maximum l'impact sur les sols en recommandant l'utilisation d'engins de faible portance dans le cadre de la gestion des parcelles et des aménagements

#### LISTE DES ENGAGEMENTS

- E1 Interdire les dépôts de déchets
- E2 Ne planter aucune essence arborée dans les milieux ouverts
- E3 Ne pas faucher les prairies entre avril et août
- E4 Ne pas introduire d'espèces allochtones dans les mares et cours d'eau
- E5 Ne pas traverser les cours d'eau avec des engins et, le cas échéant, réaliser des aménagements temporaires qui évitent d'altérer les écoulements et la qualité des milieux aquatiques

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? La charte Natura 2000



### Zoom sur deux engagements de la charte appliqués aux milieux forestiers de la ZSC du Bois de Vaires :

- Ne pas faire de transformation d'essences feuillues vers des essences résineuses
- Ne pas brûler les résanants...

➔ **Des engagements simples, facilement mis en œuvre, n'engagent pas de dépenses de la part du signataire**

**La charte Natura 2000 = engagement moral**

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?  
Le régime d'évaluation des incidences

**Le régime d'évaluation des incidences**  
Rappels sur le dispositif et ses évolutions depuis 2012

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?  
Le régime d'évaluation des incidences

**Les grands principes (1)**

- Evaluation **proportionnée** aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité, mais qui doit examiner l'ensemble des aspects de cette activité.
- Evaluation de l'incidence de l'activité au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 désignés ou transmis à la Commission européenne (pSIC ou SIC) ;
- Evaluation ciblée sur les Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire présents dans les sites.

**Remarque :** Les contrats et chartes Natura 2000 en sont dispensés.

**L'évaluation des incidences est de la responsabilité et à la charge du pétitionnaire. L'animateur Natura 2000 intervient pour conseiller et assister celui-ci lors de la constitution du dossier**

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?  
Le régime d'évaluation des incidences

**Les grands principes (2)**

**=> Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut être autorisé que sous trois conditions :**

- absence de solutions alternatives,
- et/ou raisons impératives d'intérêt public majeur,
- mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000 (attention au vocabulaire).

**La Commission européenne doit alors en être informée (dossier préparé par le préfet et transmis par le MEDDE).**

Qu'est-ce que NATURA 2000 ?  
Le régime d'évaluation des incidences

**3 listes à consulter**

Liste Nationale      Site Natura 2000

Liste locale 1      Liste locale 2

Désormais en vigueur

S'adosent à une réglementation en vigueur      Régime propre

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences

Liste nationale définie à l'article R 414-19 du code de l'Environnement

=> Ensemble des plans / projets / manifestations listés, que l'on soit ou non dans un site Natura 2000

• Exemple des manifestations sportives -> 5 items concernés :

- 22° Les manifestations sportives, sur la voie publique, dont le budget est supérieur à 100 000€ ou qui donnent lieu à délivrance d'un titre national ou international
- 24° Les manifestations de véhicules à moteur organisées en dehors des voies publiques
- Les manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif qui donnent lieu à déclaration (+1500 personnes)
- 27° Les manifestations aériennes de grande importance
- 28° Les manifestations nautiques en mer dont le budget est supérieur à 100 000€, ou qui donnent lieu à délivrance d'un titre national ou international, ou qu'elles concernent des engins motorisés

Où retrouver ces informations -> site internet Natura 2000 Seine-et-Marne <http://seine-et-marne.n2000.fr> : <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/le-contexte-et-les-principes-reglementaires>

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences

Une 1<sup>ère</sup> liste locale en complément dès 2011

Définie par l'arrêté préfectoral du 10 avril 2011, modifiée par l'AP du 15 octobre 2012, pour les plans / projets et manifestations prévus pour tout ou partie dans un site Natura 2000 de Seine-et-Marne, et dans quelques cas précis sur l'ensemble du département.

Exemple : cas concret d'un projet de manifestations sportives :

• Si ma manifestation a lieu en partie ou tout en site Natura 2000, 4 items concernés :

- 20° Les manifestations sportives en dehors des voies publiques, avec plus de 300 personnes (participants, organisateurs, spectateurs)
- 21° Les manifestations sportives sur la voie publique, avec plus de 300 spectateurs
- 22° Les manifestations de véhicules à moteur sur les voies publiques, avec plus de 300 spectateurs
- 27° Les manifestations aériennes de faible et moyenne importance

• + 19° Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) sur tout le territoire du département

Où retrouver ces informations -> site internet Natura 2000 Seine-et-Marne <http://seine-et-marne.n2000.fr> : <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/le-contexte-et-les-principes-reglementaires>

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences

Une 2<sup>ème</sup> liste locale depuis fin 2012

« Nouveauté » : une seconde liste locale a été arrêtée le 15 octobre 2012. Elle est entrée en application pour les demandes déposées après le 1er décembre 2012. Ci-dessous la liste exhaustive des items de la liste locale n°2 concernant le Bois de Vaires :

Item du décret n° 2011-966 du 16 août 2011	Projets concernés	Cartes de situation
4	Création de places de dépôt de bois	5
6	Premiers boisements pour une superficie de boisement ou de plantation supérieure à 0,15 hectare	3
7	Retournements de prairies permanentes ou temporaires de plus de 5 ans ou de landes	5
21	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais d'une surface supérieure à 0,01 hectare (seuil loi sur l'eau : 0,1 hectare)	5
30	Aménagement de parc d'attractions ou d'aire de jeux et de sports d'une superficie inférieure ou égale à 2 hectares	5
35	Création de chemin ou sentier pédestre, équestre ou cycliste	5

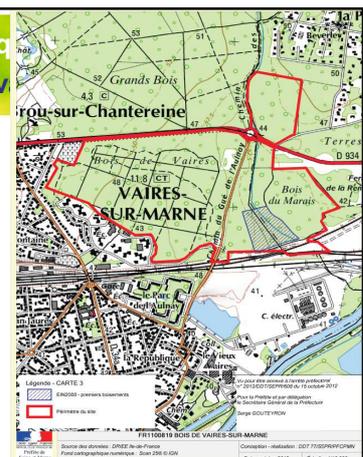
Source (site internet Natura 2000) : <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/le-contexte-et-les-principes-reglementaires/la-32>

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences

Des cartes de situation viennent préciser les zones où s'appliquent les items...

Ex : Carte de situation relative à l'item 6 -> « premiers boisements pour une superficie de boisement ou de plantation supérieure ou égale à 0,15 Ha »

Source : <http://seine-et-marne.n2000.fr/en-savoir-plus/les-etudes-d-incidences-natura-2000/le-contexte-et-les-principes-reglementaires/la-32>



## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences



**Le formulaire d'Evaluation des Incidences**

A renseigner pour tous plans, projets et manifestations mentionnés dans l'une des trois listes décrites précédemment au sein du Département de Seine-et-Marne.

**Source :** [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

Les dossiers une fois complétés sont à déposer auprès de la DDT de Seine-et-Marne (DDT77)

L'animateur est là pour vous aider dans le renseignement du formulaire

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**  
Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000**  
(Art R614-23 - I à II du code de l'environnement)

**Pour quel ?**  
Ce formulaire est à remplir pour le **porteur du projet**, dès la conception de son projet, en fonction des informations dont il dispose à ce moment. L'avis de l'animateur ou de la structure chargée des informations relatives au projet d'incidence sera communiqué au porteur du projet et sera communiqué au porteur du projet en fonction de la nature de son projet. Il est à compléter pour les projets soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000.

**Objectif ?**  
Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : **mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les objectifs de conservation d'un site Natura 2000 ?**

**Pour quel ?**  
- en cas de **évaluation des incidences simplifiée** : l'avis de l'animateur permet de s'assurer rapidement de la présence ou de l'absence de sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés par le projet.  
- en cas de **évaluation approfondie (cas de la rubrique 1)** : ce formulaire permet d'évaluer rapidement de façon plus précise les éventuelles incidences du projet sur les sites Natura 2000.

**Si l'incidence du projet ne peut être évitée, alors une évaluation des incidences plus complète doit être réalisée.**

**Pour quel ?**  
Ce formulaire permet au **service administratif** instruisant le projet de fournir l'information requise dans le cas contraire de donner au plus précieuses informations sur certains points particuliers.

**Coordonnées du porteur du projet :**  
Nom (personne morale ou physique) : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....

## Qu'est-ce que NATURA 2000 ? Le régime d'évaluation des incidences



**Précisions sur le rôle de l'animateur Natura 2000 / EIN**

**Assistance dans le renseignement du formulaire d'Evaluation des Incidences**  
**Expertise vis-à-vis des questions écologiques** portant spécifiquement sur le site Natura 2000 dont il assure l'animation et le document d'objectifs s'y rattachant :

- > Habitats et Espèces d'Intérêt Communautaire présents
- Caractéristiques écologiques de ces habitats et espèces (reproduction, nutrition...), ainsi que leur localisation précise au sein du site.
- Renseignement sur les éventuelles évolutions depuis la rédaction du Docob (modification de la répartition des espèces et habitat dans le site, état de conservation)
- > Limites géographiques du site Natura 2000...
- > Orientation vers les sources d'informations utiles aux pétitionnaires (listes de projets soumis à évaluation des incidences, fiche de synthèse et documents d'objectifs relatifs au site Natura 2000).

**NB : Pour les questions très précises ayant trait aux aspects réglementaires et juridiques de l'évaluation des incidences, l'animateur s'appuie sur les compétences des chargés de mission Natura 2000 de la Direction Départementale des Territoires (DDT 77) avec qui il travaille en étroite collaboration.**

## Bilan du programme d'animation 2012-2013 Les études menées en 2013



## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013





**Bois de Vaires-sur-Marne (77)**

Détection d'individus et qualification des habitats de *Cerambyx cerdo* - Le Grand capricorne caractérisation des enjeux spécifiques de conservation

septembre 2013



**Recherche du Grand Capricorne dans le secteur du Bois de Vaires**  
(Office Pour les Insectes et leur Environnement, 2013)

Référence bibliographique : MERIGUET B., GARRIN M. & HOUARD X., 2013 - Détection d'individus et qualification des habitats de *Cerambyx cerdo* le Grand capricorne, caractérisation des enjeux spécifiques de conservation sur le site Natura 2000 du Bois de Vaires-sur-Marne (77) FR 1100819 - Rapport d'étude - AEV-Opie 39 p.

## Bilan du programme 2012-2013

### Les études menées en 2013



#### Objectifs de l'étude

-> Etablir l'état des populations de Grand Capricorne et les tendances évolutives au sein du site Natura 2000 du bois de Vaires-sur-Marne

-> Faire un état des lieux des zones d'habitats les plus favorables à l'espèce et du potentiel d'accueil du site

## Bilan du programme 2012-2013

### Les études menées en 2013



#### Méthodes / Protocole

##### Phase 1 :

Identification de l'habitat favorable au Grand Capricorne  
Mise en lumière des zones à préserver et à prospecter en priorité

##### Phase 2 :

Recherche de la présence effective d'une population de *Cerambyx cerdo*

## Bilan du programme 2012-2013

### Les études menées en 2013



**Phase 1 : identification de l'habitat favorable au Grand Capricorne et mise en lumière des zones à préserver et à prospecter en priorité**

#### Méthodes / Protocole phase 1

**Période :** Mi-Mai / Mi-Juillet

-> **recensement des chênes de + de 40 cm de diamètre**  
(géolocalisation, description état de maturité, indices de sénescence, présence de galeries de GC / micro habitats favorables aux Coléoptères saproxyliques) : 6 j terrain / 1500 arbres géolocalisés. Pourquoi 40 cm ?

-> **recensement également des arbres morts sur pied ou au sol**  
Evaluation du taux de mortalité des chênes par classe de diamètre.

## Bilan du programme 2012-2013

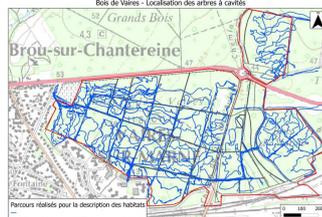
### Les études menées en 2013



**Phase 1 : identification de l'habitat favorable au Grand Capricorne**  
**Mise en lumière des zones à préserver et à prospecter en priorité**

#### Méthodes / Protocole phase 1

Bois de Vaires - Localisation des arbres à cavités



Les relevés GPS retracent les trajets de prospection. Les zones non parcourues sont des zones qui ne présentent pas de chêne (marais, peupleraie, peuplement de robiniers de hauteur uniforme...)

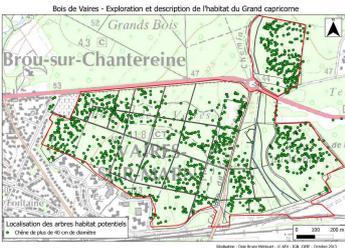
Relevés GPS des parcours effectués sur le site lors de la description de l'habitat du Grand capricorne

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



**Phase 1 : identification de l'habitat favorable au Grand Capricorne Mise en lumière des zones à préserver et prospecter en priorité**

### Résultats phase 1

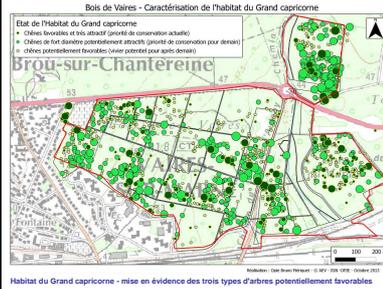


=> Localisation de l'ensemble des chênes de plus de 40 cm de diamètre.

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Résultats phase 1



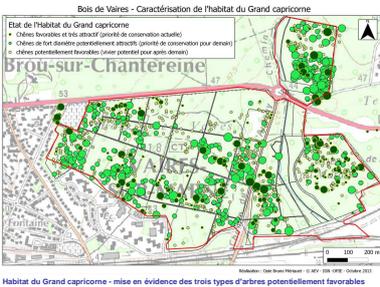
Trois groupes d'arbres identifiés par le code couleur

- 1 - Les chênes favorables et très attractifs à l'instant de l'évaluation (arbres de diamètre supérieur ou égal à 65 cm et très exposés grâce essentiellement à une mise en lumière récente).
- 2 - Les chênes de forts diamètres potentiellement attractifs ultérieurement, augmentant avec l'évolution de leur environnement. Ce sont des arbres de diamètre supérieur ou égal à 65 cm peu exposés ou dans une situation apparemment stable.
- 3 - Enfin les chênes les plus jeunes, de plus faible diamètre, qui constituent le vivier potentiel pour le futur. (Vert clair sur la carte)

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Résultats phase 1



Les deux premiers groupes d'arbres constitue une priorité de conservation, ils sont susceptibles de présenter des cavités ou des micro-habitats très favorables à la faune des coléoptères saproxyliques.

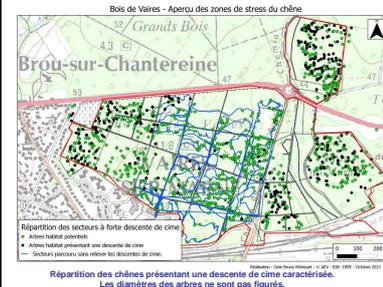
Sur la carte, les arbres sont également répartis en 4 classes de diamètres.  
-40 et 60 cm de diamètre.  
-65 et 75 cm.  
-80 et 90 cm.  
-diamètre supérieur

Les arbres en lumière sont ceux qui sont les plus attractifs pour le Grand capricorne -> 194 arbres soit environ 14 % des chênes du site.

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Résultats phase 1



« Descente de cime » = apparition de petites tiges sur le tronc témoignant d'un changement d'ambiance forestière au cours de la vie de l'arbre.

Obs : toutes les parcelles sont concernées

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Phase 2 : Détermination de la présence effective d'une population de *Cerambyx cerdo*;

#### Méthode / Protocole

##### -> Méthode de capture par piégeage \*

- + recherche à vue des indices de présence (galerie de sorties)
- + recherche à vue des macro-restes (restes d'adultes laissés par un éventuel prédateur).
- + stratégie d'optimisation -> diversification des chemins de prospection empruntés afin d'augmenter les chances de trouver des macro-restes.



Photographie 6 - Piège d'interception (modèle attractif aérien) photo Patrick Le Cousser



Figure 7 - Schéma d'un piège d'interception.

##### \* Utilisation de pièges composites combinant les qualités des pièges aériens attractifs (non létaux) très efficaces pour inventorier les

Coléoptères saproxyliques opophages comme le Grand capricorne à celles d'un piège d'interception multidirectionnel (sélectivité Coléoptères, permettant la capture des espèces mobiles en cours de circulation).

Pièges adaptés à l'évaluation de l'état de conservation et le maintien des fonctionnalités de l'écosystème forestier (BONNEIL, 2009 ; NAGELISEN & BOUGET, 2009).

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Phase 2 : Détermination de la présence effective d'une population de *Cerambyx cerdo*;

#### Résultats / Interprétations

-> Impossible d'affirmer la présence actuelle de l'espèce (espèce par ailleurs très difficile à détecter) => soit absence de l'espèce, soit présence en population très réduite.

-> En revanche réaffirmation de l'existence d'un milieu de vie favorable aux Coléoptères saproxyliques, fréquenté par un cortège d'espèces partageant des exigences écologiques proches de celles du Grand capricorne (deux protégées régionalement, ainsi que la présence du lucane cerf-volant),

-> Identification de 28 espèces d'insectes indicatrices d'un bon état de conservation de l'habitat.

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Conclusions générales étude / Objectifs de départ

-> Pas d'indice concret de présence de l'espèce => absence ou présence en effectif extrêmement réduit, pas de nouvelles données sur ce point.

-> L'état de conservation de l'habitat du Grand capricorne est favorable, bien qu'il semble l'avoir été davantage par le passé => nécessaire de poursuivre les actions en faveur de la restauration et la conservation de l'habitat du Grand capricorne à travers les préconisations du document d'objectifs / Empêcher en parallèle sa destruction.

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Plus dans le détail concernant l'habitat...

- ✓ Etat des lieux : le site Natura 2000 du Bois de Vaires reste un boisement de chêne favorable au Grand capricorne
- ✓ Evolution : les conditions d'exposition des chênes ont évolué très rapidement au cours des dernières décennies (tempêtes, abattages d'arbres pour l'aménagement...).
- Aujourd'hui, les chênes les plus accueillants pour l'espèce sont localisés dans le secteur du bois du marais, et dans une moindre mesure dans le bois de Vaires-sur-Marne.
- ✓ De grands secteurs sont très dégradés et il n'y a pas de régénération  
Il existe des grands secteurs très dégradés comprenant des peuplements de chênes clairsemés. Dans ces peuplements comme dans le reste de la forêt, il y a très peu de régénération du chêne. La régénération de la chênaie est un enjeu clé dans la gestion de ce site.
- ✓ On constate la présence d'espèces allochtones défavorables à l'espèce -> plantation de chênes américains...
- Pour le futur, forte concentration d'arbres à fort potentiel d'accueil au sein du Bois du Gué de l'Aunay, avec des arbres remarquables par leur dimension et leur densité. Le Bois de Vaires et le Bois du Marais constituent également à moyenne échelle un secteur favorable et potentiel pour le Grand capricorne.
- ✓ Enjeu de préservation de la partie Sud du Bois du Gué de l'Aunay => Eviter son déboisement

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Recensement des populations de triton crêté dans le secteur du Bois de Vaires (SNPN, 2013)

Référence bibliographique : BERTHELEME S., 2013. Estimation des populations de Triton crêté (*Triturus cristatus*) sur le site Natura 2000 du « Bois de Vaires-sur-Marne FR1106019 » et de ses environs. Société nationale de protection de la nature. 37 p.

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Contexte de l'étude Triton crêté

2003 -> Prospections de l'Association de Gestion et de Valorisation de la Réserve Naturelle de Vaires-sur Marne (AGVRNV) (aujourd'hui Luciole Vairoise) avait permis de mettre en évidence la présence de l'espèce (plusieurs individus observés au niveau du Bois du Marais (OGE - DIREN IdF, 2009)).

Pas d'observation de l'espèce depuis => primordial de préciser et d'affiner les connaissances concernant l'espèce sur ce site et à proximité, notamment en termes de répartition et d'abondance.

-> Etude commandée par la DRIEE-IDF, Société Nationale de Protection de la Nature missionnée

-> Site Natura 2000 & ses environs (Objectifs TVB et déclinaison régionale SRCE).

## Bilan du programme 2012-2013 Les études menées en 2013



### Objectifs de l'étude Triton crêté

#### Action articulée autour de deux points :

-> Prospections dédiées à la recherche de sites fréquentés, de sites de reproduction effective.

-> Préconisations de gestion et/ou de restauration pour assurer le maintien des populations sur ce secteur.

**Présentation de l'étude :** Madame Elodie SEGUIN, SNPN

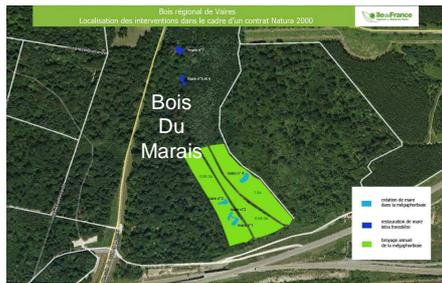
## Bilan du programme d'animation 2012-2013

### Les travaux réalisés en 2013 dans le cadre de contrats Natura 2000



## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013

### Localisation des actions menées en 2013



## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013

### Nature des actions menées en 2013

- > Action en faveur du triton crêté  
Restauration / Création de mares
  - > Action en faveur de l'habitat « Mégaphorbiaie eutrophe »  
Broyage annuel de la végétation avec Exportation
- Actions définies en fonction :**
- 1- Des actions préconisées dans le Document d'Objectifs
  - 2 - Des préconisations issues des études écologiques

## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013

### Correspondance avec les préconisations du DocOb

#### Priorité aux actions listées dans le cahier des charges

-> **Cas concret de la création / restauration des mares**

ACTION DU DOCOB	COMMENT	ANNEXE J DU PDRN
B4 : Création de nouvelles mares et dépressions humides	Creusement de mares	AHE006 : Création et restauration de mares, étangs, points d'eau indispensables au maintien et à la reproduction d'espèces d'intérêt communautaire

**CODE MESURE A32309P / F22702 : « Création ou rétablissement de mares »**

## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013

### Description des travaux

#### 1 - Restauration d'un réseau de mares intra-forestières

**Objectif des travaux :** Restauration de trois mares intra-forestières favorables au Triton crêté.

**Localisation du projet :**  
Domaine régional du Bois du Gué de l'Auhay, commune de Vaires-sur-Marne

**Porteur de projet :** AEV

**Surface totale des mares restaurées :** 392 m<sup>2</sup>

Cet ensemble de mares intra forestières, accueillant dans le passé une petite population de Triton crêté (*Triturus cristatus*), n'étaient plus favorables au cycle de vie de l'animal. En effet, depuis dix ans, ces mares ces 10 dernières années se sont refermées et envasées.

Des opérations de curage et de reprofilage de certaines berges en pentes douces seront également mises en oeuvre.



## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013



### Description des travaux

#### 1 - Restauration d'un réseau de mares intra-forestières

##### Les travaux effectués :

- **ouverture de la strate forestière** : abattage avec écoupage d'arbres, soit 42 m3 de bois provenant essentiellement d'aulne glutineux et de quelques frênes et peupliers.
- **façonnage avec mise en pile sur le site de coupe et épandage des branchages** (lutte contre le piétinement, création de refuge pour la petite faune)
- **curage des mares et façonnage des berges en pente douce** avec une pelle 14T équipée de chenilles larges et d'un godet de curage plat (voir schéma de principe des mares n°5 et 6). **Étalement des produits de curage sur place. Période de réalisation en novembre.**

## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013



### Description des travaux

#### 1 - Restauration d'un réseau de mares intra-forestières



Mare n°5 & 6



Mise en pile sur le site de coupe

## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013



### Description des travaux

#### 2 - Mégaphorbiaie : chantier d'entretien des milieux ouverts par girobroyage ou débroussaillage.

##### Objectif des travaux :

-Entretien des formations végétales constitutives de la mégaphorbiaie eutrophe.

##### Localisation du projet :

Domaine régional du Bois du Gué de l'Aulnay, commune de Pomponne

Porteur de projet : AEV

Surface totale d'entretien des milieux ouverts : 2,4 ha



##### Contexte :

Depuis la coupe de la jeune peupleraie les formations végétales de la mégaphorbiaie eutrophe sont entretenues annuellement par broyage. Ces travaux permettent également l'épaulement de l'Aster lancéolé (espèce invasive en Ile-de-France) présent sur le site.

##### Descriptif des actions prévues :

Les travaux retenus consistent à broyer sur deux années consécutives la zone ouverte abritant les formations de mégaphorbiaie

Période prévisionnelle de réalisation de l'opération : Mi-août à novembre 2013 et mi août-fin septembre 2014.

## Bilan du programme 2012-2013 Les contrats réalisés en 2013



### Description des travaux

#### 2 - Chantier d'entretien des milieux ouverts par girobroyage ou débroussaillage.

##### Entretien du milieu ouvert :

broyage de la végétation sur une surface de 2,4 ha avec exportation à l'aide d'un ensemble de broyage/exportation équipé sur chenillard 200CV à chenilles larges. Période de réalisation fin octobre 2013



**Bilan du programme 2012-2013**  
Les contrats réalisés en 2013

**Description des travaux**  
Travaux de coupe initiaux  
Mégaphorbiaie en Janvier 2012

photos 2005 - 2012

**Bilan du programme 2012-2013**  
Les contrats réalisés en 2013

**Description des travaux**  
3 - Création ou rétablissement de mares en milieux ouverts.

**Objectif des travaux :**  
Restaurer ou créer un réseau de mares (superficie totale < à 1000 m<sup>2</sup>) favorables au Triton crêté.

**Localisation du projet :**  
Domaine régional du Bois du Gué de l'Aulhay, commune de Pomponne

**Porteur de projet :** AEV

**Surface totale des mares restaurées :** < 1000 m<sup>2</sup>

**Contexte :**  
Des zones de mouillères et de petites dépressions existent déjà dans cet habitat.

**Descriptif des actions prévues :**  
Les travaux retenus consistent à créer ou à pérenniser le réseau de mares déjà existant par curages localisés.

**Période prévisionnelle de réalisation de l'opération :**  
Mi-août à novembre 2013 et mi août-fin septembre 2014.

**Bilan du programme 2012-2013**  
Les contrats réalisés en 2013

**Description des travaux**  
3 - Création ou rétablissement de mares et chantier d'entretien des milieux ouverts par girobroyage ou débroussaillage.

**La création de mares sur la mégaphorbiaie :**  
Ouverture à la pelle mécanique de 4 mares avec un profil en pente douce et une zone centrale (de 10 à 12 m<sup>2</sup> en moyenne) sur une profondeur maximum de 70 cm pour libérer un volume d'eau libre 2 à 3 fois supérieur à celui qui existait sur les petites dépressions.

**Exemple de la mare N°4 au Nord-Est de la mégaphorbiaie : le projet**

Dimensions : 1,20 m  
profondeur : 1,12 m  
profondeur (max) : 0,60 m sur 3 m  
profondeur (moyenne) : 0,32 m  
surface d'eau libre en août 2013 : 700 m<sup>2</sup>  
volume d'eau libre en août 2013 : 220 m<sup>3</sup>

Mare n°4 Bois du Gué de l'Aulhay

**Bilan du programme 2012-2013**  
Les contrats réalisés en 2013

**Description des travaux**  
3 - Création ou rétablissement de mares et chantier d'entretien des milieux ouverts par girobroyage ou débroussaillage.

**Exemple de la mare N°4 au Nord-Est de la mégaphorbiaie : la réalisation des travaux**

## Contrats Natura 2000 signés 2013



Tableau 3 : Synthèse des contrats Natura 2000 signés dans la ZSC du Bois de Vaires-sur-Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature (convention)	Actions prévues	Espèce concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
22724D077 000006	AEV	15 680, 00 €	12/12/2012	F 22702 : Restauration d'un réseau de mares intra-forestières	triton crêté	392 m <sup>2</sup>	B1	août à novembre 2013
32314D077 000001	AEV	13 806, 62 €	17/12/2012	A 323 09 P : Création ou rétablissement de mares A 323 05 R : Chantier d'entretien des milieux ouverts par génouillage ou débroussaillage	triton crêté mégaphorbiaie eutrophe	< 1000 m <sup>2</sup> 2,4 ha	B1 / B4 C2	1 <sup>ère</sup> phase réalisée fin 2013, 2 <sup>ème</sup> fin été 2014

## Bilan du programme 2012-2013



### Deux ans d'animation pour la ZSC du bois de Vaires-sur-Marne, quel bilan ?

• **Deux contrats Natura 2000 pour la ZSC en 2013**, avec des aménagements particulièrement favorables à l'accueil du Triton crêté, ainsi qu'à la conservation de l'habitat Mégaphorbiaie (entretien de l'habitat, et renforcement d'un important réseau de mares particulièrement favorable à l'accueil des tritons crétes), tout ceci dans le cadre des objectifs définis dans le Docob.

• **Plusieurs études scientifiques très informatives sur les futures orientations de gestion à donner** pour répondre aux objectifs de conservation des espèces d'intérêt communautaire (zones favorables au Grand capricorne notamment)

• **L'avancée de l'administration du site Internet**, apportant d'ores et déjà de nombreuses informations aux usagers du périmètre Natura 2000 (informations scientifiques et techniques sur Natura 2000 et plus particulièrement le site de Vaires, son Document d'Objectifs, les modalités de souscription aux contrats Natura 2000, à la charte, les modalités de réalisations d'une évaluation des incidences à destination des pétitionnaires...).

• **Enfin, un important dialogue engagé avec certains acteurs locaux (communes, associations...)**.  
-> Discussions sur projets de contrats / Signature de charte / Suivis scientifiques / Communication auprès du grand public

## Bilan du programme 2012-2013

### Par rapport aux objectifs fixés en 2012



#### 2012

Une première réunion du COPIEL	✓
Une évaluation du besoin en études et inventaires	✓
Prospections suivi espèces	✓
Premier suivi des travaux sur la mégaphorbiaie (suivi reprise des ligneux / plantes invasives)	✓

#### 2013

Rencontre des gestionnaires et acteurs du site	✓
Copil prévu pour 2013 n'a pas eu lieu (absence d'animateurs une partie de l'année)	X
Lancement des marchés publics pour les études et inventaires -> Détection des populations de Grand Capricorne	✓
Réalisation d'actions dans le cadre de contrats Natura 2000	✓
Lancement d'une réflexion sur la gestion des arbres sénescents / morts au sein de la partie du boisement gérée par la commune de Vaires-sur-Marne (comment concilier recrutement et accueil du public / piste du régime forestier / comment communiquer sur les actions menées (gestion à longs termes...))	✓
Signatures de Charte	X
=> Travail d'information et de sensibilisation en cours.	

## Programme 2014-2015

### Les projets



#### Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire

##### 1 – Suivi des populations de Triton crêté.

Suite aux travaux de restauration et de création de mares visant à rétablir et renforcer les milieux les plus favorables à la reproduction et la conservation du triton crêté au sein du site Natura 2000, il s'agit aujourd'hui d'en mesurer l'efficacité  
-> Préconisations SNPN -> suivi de l'espèce dès 2014 et dans les années à venir.



**Programme 2014-2015**  
**Les projets**

**Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire**

2 – Suivi de l'habitat « Mégaphorbiaie ».



De même, suite aux travaux de restauration de la mégaphorbiaie, il s'agit aujourd'hui d'en mesurer l'efficacité.

-> Il s'agit notamment d'évaluer l'efficacité du broyage de la végétation vis-à-vis de l'Aster lancéolé, invasive avérée en Ile-de-France (source : liste de la flore à enjeux du CBNBP, réactualisée en 2010), ayant envahi le site par endroits => Voir si il y a régression de l'espèce au sein de la mégaphorbiaie.

**Programme 2014-2015**  
**Les projets**

**Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire**

2 – Suivi de l'habitat « Mégaphorbiaie ».



De même, suite aux travaux de restauration de la mégaphorbiaie, il s'agit aujourd'hui d'en mesurer l'efficacité.

-> Mise en place d'un suivi en interne de la composition de la végétation au sein de la mégaphorbiaie par application de la méthode sigmatiste de relevés phytosociologiques au sein de quadrats de 25m<sup>2</sup> précisément localisés.

**Utilisation du bordereau du CBNBP pour les relevés**

**Programme 201**  
**Les projets**

**Suivi des espèces et communautaire**

2 – Suivi de l'habitat « Mégaphorb



**BORDEREAU GENERAL D'INVENTAIRE FLORISTIQUE ET PHYTOSOCIOLOGIQUE**

Observateur(s) (organisme) : \_\_\_\_\_

Date observation (j/m/a) : \_\_\_\_\_

**DONNEES STATIONNELLES**

Climatologie (échelle kilométrique) :

12 degrés  De lacet ou de l'air  Côtier  Cuvé  Duvé

13 degrés  Vallée  Basses terres, haut  Coteau

14 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

15 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

16 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

17 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

18 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

19 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

20 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

21 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

22 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

23 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

24 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

25 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

26 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

27 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

28 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

29 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

30 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

31 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

32 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

33 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

34 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

35 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

36 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

37 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

38 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

39 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

40 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

41 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

42 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

43 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

44 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

45 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

46 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

47 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

48 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

49 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

50 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

51 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

52 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

53 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

54 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

55 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

56 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

57 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

58 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

59 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

60 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

61 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

62 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

63 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

64 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

65 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

66 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

67 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

68 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

69 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

70 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

71 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

72 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

73 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

74 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

75 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

76 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

77 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

78 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

79 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

80 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

81 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

82 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

83 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

84 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

85 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

86 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

87 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

88 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

89 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

90 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

91 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

92 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

93 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

94 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

95 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

96 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

97 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

98 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

99 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

100 degrés  Vallée  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau  Plateau

**Mégaphorbiaie mésoneutrophile à acidiphile collinéenne**

J.-C. Rameau

*Conyza officinalis*  
*Symphytum officinale*

*Chenopodium album*  
*Galium aparine*

*Althaea officinalis*

*Rumex crispus*  
*Filipendula ulmaria*

**Liste des espèces potentiellement**

Code	Nom	Statut	Observations
1	Conyza officinalis	1	
2	Symphytum officinale	1	
3	Chenopodium album	1	
4	Galium aparine	1	
5	Althaea officinalis	1	
6	Rumex crispus	1	
7	Filipendula ulmaria	1	
8	Conyza officinalis	1	
9	Symphytum officinale	1	
10	Chenopodium album	1	
11	Galium aparine	1	
12	Althaea officinalis	1	
13	Rumex crispus	1	
14	Filipendula ulmaria	1	
15	Conyza officinalis	1	
16	Symphytum officinale	1	
17	Chenopodium album	1	
18	Galium aparine	1	
19	Althaea officinalis	1	
20	Rumex crispus	1	
21	Filipendula ulmaria	1	
22	Conyza officinalis	1	
23	Symphytum officinale	1	
24	Chenopodium album	1	
25	Galium aparine	1	
26	Althaea officinalis	1	
27	Rumex crispus	1	
28	Filipendula ulmaria	1	
29	Conyza officinalis	1	
30	Symphytum officinale	1	
31	Chenopodium album	1	
32	Galium aparine	1	
33	Althaea officinalis	1	
34	Rumex crispus	1	
35	Filipendula ulmaria	1	
36	Conyza officinalis	1	
37	Symphytum officinale	1	
38	Chenopodium album	1	
39	Galium aparine	1	
40	Althaea officinalis	1	
41	Rumex crispus	1	
42	Filipendula ulmaria	1	
43	Conyza officinalis	1	
44	Symphytum officinale	1	
45	Chenopodium album	1	
46	Galium aparine	1	
47	Althaea officinalis	1	
48	Rumex crispus	1	
49	Filipendula ulmaria	1	
50	Conyza officinalis	1	
51	Symphytum officinale	1	
52	Chenopodium album	1	
53	Galium aparine	1	
54	Althaea officinalis	1	
55	Rumex crispus	1	
56	Filipendula ulmaria	1	
57	Conyza officinalis	1	
58	Symphytum officinale	1	
59	Chenopodium album	1	
60	Galium aparine	1	
61	Althaea officinalis	1	
62	Rumex crispus	1	
63	Filipendula ulmaria	1	
64	Conyza officinalis	1	
65	Symphytum officinale	1	
66	Chenopodium album	1	
67	Galium aparine	1	
68	Althaea officinalis	1	
69	Rumex crispus	1	
70	Filipendula ulmaria	1	
71	Conyza officinalis	1	
72	Symphytum officinale	1	
73	Chenopodium album	1	
74	Galium aparine	1	
75	Althaea officinalis	1	
76	Rumex crispus	1	
77	Filipendula ulmaria	1	
78	Conyza officinalis	1	
79	Symphytum officinale	1	
80	Chenopodium album	1	
81	Galium aparine	1	
82	Althaea officinalis	1	
83	Rumex crispus	1	
84	Filipendula ulmaria	1	
85	Conyza officinalis	1	
86	Symphytum officinale	1	
87	Chenopodium album	1	
88	Galium aparine	1	
89	Althaea officinalis	1	
90	Rumex crispus	1	
91	Filipendula ulmaria	1	
92	Conyza officinalis	1	
93	Symphytum officinale	1	
94	Chenopodium album	1	
95	Galium aparine	1	
96	Althaea officinalis	1	
97	Rumex crispus	1	
98	Filipendula ulmaria	1	
99	Conyza officinalis	1	
100	Symphytum officinale	1	

## Programme 2014-2015 Les projets

### Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire

Etude de 2006 : étude complémentaire sur le site de la réserve naturelle de Vaires-sur-Marne – Suivi 05-06

**2 – Suivi de l'habitat « Mégaphorbiaie ».**

Cartographie des habitats sur le site de la mégaphorbiaie de Vaires-sur-Marne  
Réalisation ECOLOR - septembre 2004

Échelle : 1:2000

Profil de habitat		Surface (m²)	Surface (%)
1	Mégaphorbiaie à bulbe	100	100
2	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
3	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
4	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
5	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
6	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
7	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
8	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
9	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
10	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
11	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
12	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
13	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
14	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
15	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
16	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
17	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
18	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
19	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
20	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
21	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
22	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
23	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
24	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
25	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
26	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
27	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
28	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
29	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
30	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
31	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
32	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
33	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
34	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
35	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
36	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
37	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
38	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
39	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
40	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
41	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
42	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
43	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
44	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
45	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
46	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
47	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
48	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
49	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0
50	Mégaphorbiaie à bulbe	0	0

## Programme 2014-2015 Les projets

### Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire

**3 – Suivi des populations du Grand capricorne.**

-> Intéressant et nécessaire de multiplier les moyens de suivi sur site :

**Exemple** : observation systématique des coupes lors des futurs travaux d'abattage / élagage -> **partenariats à rechercher dans cette optique avec acteurs de gestion locaux...**

-> Préconisations OPIE -> suivi de l'espèce dès 2014 et dans les années à venir.

## Programme 2014-2015 Les projets

### Suivi des espèces et de l'habitat d'intérêt communautaire

**3 – Suivi des populations du Grand capricorne.**

**'Document de reconnaissance' en cours**

Les oeufs

Les oeufs du Grand capricorne sont jaunes, légèrement allongés, légèrement aplatis aux extrémités. Ils sont de 1,5 à 2 mm de diamètre et sont très fragiles.

La vie larvaire

La larve du Grand capricorne est rougeâtre, avec des taches sombres et des points blancs. Elle est très résistante et peut survivre plusieurs semaines.

La vie larvaire

Les premières traces d'activité larvaire sont des trous ronds et réguliers dans le bois, souvent accompagnés de copeaux fins.

Indices de présence

Le bouchon calcaire isolé est un indice de présence de la larve. Il est généralement blanc et se détache facilement du bois.

## Programme 2014-2015 Les projets

### Communication auprès du grand public

**1 – Finalisation de la fiche de synthèse à destination notamment des pétitionnaires**

**BOIS DE VAIRES-SUR-MARNE**  
Zone Agricole de Conservation (ZAC)

**RECAPITULATIF DES ESPÈCES ET HABITATS**

Le site est classé en Zone Agricole de Conservation (ZAC) au titre de la Directive européenne 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages.

Le site est classé en Zone Agricole de Conservation (ZAC) au titre de la Directive européenne 92/43/CEE relative à la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages.

**RECAPITULATIF DES ESPÈCES ET HABITATS**

Code	Nom de l'habitat	Surface (ha)	Statut
1	Mégaphorbiaie à bulbe	100	Intéressant
2	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
3	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
4	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
5	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
6	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
7	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
8	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
9	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
10	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
11	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
12	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
13	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
14	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
15	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
16	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
17	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
18	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
19	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
20	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
21	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
22	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
23	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
24	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
25	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
26	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
27	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
28	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
29	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
30	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
31	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
32	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
33	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
34	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
35	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
36	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
37	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
38	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
39	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
40	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
41	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
42	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
43	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
44	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
45	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
46	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
47	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
48	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
49	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant
50	Mégaphorbiaie à bulbe	0	Intéressant

# Programme 2014-2015

## Les projets

### Communication / Information du grand public

#### 1 – Finalisation de la fiche de synthèse à destination notamment des pétitionnaires

**Autres éléments en cours d'intégration**

- Objectifs de conservation sur le site  
-> hiérarchisation des enjeux  
-> exemples de mesures de gestion
- Evaluation des incidences Natura 2000
- Exemple de contrats Natura 2000 mis en œuvre sur le site

# Programme 2014-2015

## Les projets

### Communication / Information du grand public

#### 2 – Mise à jour et renseignement des pages internet dédiées sur le site internet Natura 2000 en Seine-et-Marne

Le site Internet (seine-et-mame.n2000.fr), en cours de mise à jour, présente le programme Natura 2000 et son application au sein des sites de Seine-et-Marne => plusieurs pages dédiées au site Natura 2000 du Bois de Vaires ;

**Présentation du site Natura 2000 (espèces, habitats, enjeux...)**

**Documents en téléchargement :**  
-> Document d'Objectifs  
-> Formulaire d'Evaluation des incidences.

# Programme 2014-2015

## Les projets

### Communication / Information du grand public

#### 2 – Mise à jour et renseignement des pages internet dédiées sur le site internet Natura 2000 en Seine-et-Marne

**LE DOCUMENT D'OBJECTIFS**

Le document d'objectifs (DO) est un document d'information et de planification pour chaque site Natura 2000. Il vise à définir, en concertation avec les acteurs locaux, les enjeux de conservation, les modalités de leur mise en œuvre, les actions à mener pour assurer la préservation de l'intégrité du site.

**LE DOCUMENT D'INCIDENCES**

Le document d'incidences (DI) est un document d'information et de planification pour chaque site Natura 2000. Il vise à définir, en concertation avec les acteurs locaux, les enjeux de conservation, les modalités de leur mise en œuvre, les actions à mener pour assurer la préservation de l'intégrité du site.

# Programme 2014-2015

## Les projets

### Communication / Information du grand public

#### 2 – Mise à jour et renseignement des pages internet dédiées sur le site internet Natura 2000 en Seine-et-Marne

**Le site Natura 2000**

Le site Natura 2000 est un espace protégé par l'Union européenne. Il est destiné à la conservation de la biodiversité et à la préservation des habitats naturels et des espèces sauvages.

**Le document d'incidences**

Le document d'incidences (DI) est un document d'information et de planification pour chaque site Natura 2000. Il vise à définir, en concertation avec les acteurs locaux, les enjeux de conservation, les modalités de leur mise en œuvre, les actions à mener pour assurer la préservation de l'intégrité du site.

## Programme 2014-2015 Les projets



### Communication / Information du grand public

**3 - Réflexion engagée avec les Services Techniques de la Mairie de Vaires-sur-Marne**  
 Un travail de réflexion a repris en décembre 2013 entre les services techniques de la mairie de Vaires-sur-Marne et la structure animatrice, afin de sensibiliser le plus grand nombre à la démarche Natura 2000, de définir les manières de communiquer et de sensibiliser les usagers ainsi que le personnel des services techniques à l'intérêt de ces travaux écologiques : **actions concrètes d'ores et déjà mises en œuvre par la Mairie :**







**4 - Production prévue d'outils de communication (kakemonos, brochures, lettres d'informations, panneaux d'informations sur les travaux réalisés au sein du Bois du Marais**

## Programme 2014-2015 Les projets



### 2014

- Une réunion du COPIL en cours d'année
- Lancement d'actions de communication et de sensibilisation scolaires, grand public, personnels techniques : plaquette d'information, panneau de sensibilisation / travaux effectués dans le Bois du Gué de l'Aulnay, kakemonos pour expositions...
- Suite du développement des supports d'informations : site internet, fiche de synthèse du site
- Lancement de suivis espèces / habitats « en interne » (prospections tritons / étude des indices de présence du Grand capricorne avec l'appui des services techniques / réalisation de relevés phytosociologiques -> suivi efficacité des mesures de gestion de la mégaphorbiaie)
- Sensibilisation engagement dans la charte N2000

### 2015 - 2016

- Réflexion engagée sur lancement de marchés publics nouvelles études / inventaires sur les espèces d'intérêt communautaire -> Recherche du Grand Capricorne
- Réalisation d'actions de gestion dans le cadre de contrats Natura 2000 -> îlots de sénescence / mises en défens / élimination de plantes invasives / restauration de haies... (comment concilier recrutement et accueil du public / piste du régime forestier / comment communiquer sur les actions menées (gestion à long terme...))
- Révision du DOCOB à moyen terme et si besoin définition de nouvelles mesures de gestion

## Programme 2014-2015 Les projets

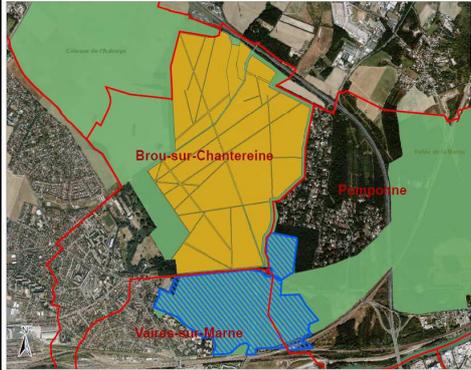


### PROJETS ANIMATION 2014 - 2015

- ✓ **COMMUNICATION / SENSIBILISATION DU PUBLIC**  
 Rédaction de la fiche de synthèse du site  
 Mise à jour des pages du site internet
- ✓ **NOUVEAUX CONTRATS / COMPLEMENTS DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE CONTRATS EXISTANTS (RESTAURATION D'UNE AUTRE MARE INTRA-FORESTIERE**  
 -> **Bois de Vaires**  
 Mise en défens d'îlots de sénescence au sein du Bois de Vaires, associée à mise en place de panneaux de sensibilisation.
- > **Bois du Marais**  
 Restauration d'une nouvelle mare intra-forestière dans le Bois du Marais
- ✓ **ETUDES**  
 Poursuite du suivi des populations de triton crêté / grand capricorne.  
 Suivi de la composition floristique de la mégaphorbiaie
- ✓ **DEBUT D'UN TRAVAIL D'ACTUALISATION DU DOCOB (fiches contrats notamment)**

### PRF Vallée de la Marne - Secteur Vaires-sur-Marne / Pomponne

Proposition d'intégration du bois de Brou-sur-Chantereine au site Natura 2000 FR 1100 819 "Bois de Vaires-sur-Marne"



**Légende**

- Limites communales (2014)
- Limites actuelles du site Natura 2000
- Parcelles agricoles proposées à l'intégration
- Parcelles agricoles d'intensification locale





## **Merci pour votre participation**

Karim BEN-MIMOUN  
Chargé de mission Natura 2000  
Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France

[kbenmimoun@aev-iledefrance.fr](mailto:kbenmimoun@aev-iledefrance.fr)

01.72.69.51.87 / 06.10.70.67.20